



p. a. Michel Guillermin
24 av. de la Gare-des-Eaux-Vives
CH-1208 Genève
www.royaume.ch/asslocimm

Distribution : présents, excusés, adhérents

Genève, le 29 novembre 2010.

Procès-verbal de la séance de l'Assemblée constitutive de l'Association des locataires des immeubles précités

(École des Allières, salle de cinéma, jeudi 18 novembre 2010 à 18 h 30)

1. Accueil, liste des personnes présentes (1 droit de vote par appartement)

- | | |
|--|-----------|
| • Locataires sympathisants enregistrés | 83 |
| • Absents excusés | 12 |
| • Locataires présents | 71 |

Présentation des animateurs du groupement : Gabriel Du Pasquier, Michel Guillermin, André Hensler, Bruno Zimmermann. Bruno Zimmermann ouvre la séance à 18 h 45.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé dans le bulletin n° 3 est adopté par consensus. Benoît Thomas est rédacteur du procès-verbal de la séance.

3. Présentation du projet d'association ; moment de questions-réponses

Présentation du projet d'association par Michel Guillermin

- Après l'annonce des futurs travaux, par lettre de LIVIT GENÈVE en date du 26 juillet 2010, plusieurs locataires se sont souvenus de « couacs » lors de précédents travaux. Ils ont informé, par lettre recommandée, SWISS LIFE, M. Martin Signer, Directeur, Property Management, de leur désir de collaborer à ces travaux bienvenus.
- SWISS LIFE a accusé réception de ce courrier en informant que LIVIT GENÈVE est mandaté pour le traitement de ce dossier.
- La régie LIVIT GENÈVE exige qu'une association avec statuts soit fondée officiellement pour « clarifier les rapports » entre LIVIT GENÈVE et les locataires. (correspondance entretenue entre LIVIT GENÈVE et Michel Guillermin, représentant du groupement, les 08 et 24 septembre ainsi que le 11 octobre 2010.
- Depuis août 2010, une volumineuse correspondance s'est établie
- La confidentialité des locataires sera strictement respectée, la liste des membres de l'association ne sera pas communiquée à la régie.
- Nos 4 délégués ont eu, à ce jour, plus de 13 séances de travail.
- 3 bulletins d'information ont déjà été distribués au groupement
- Le PV de la présente assemblée sera envoyé à tous les participants et excusés comme également, plus tard, les informations précises qui seront obtenues de la régie LIVIT GENÈVE, par les responsables de l'Association.
- A sa demande, le PV de cette assemblée ainsi que les statuts seront envoyés à LIVIT GENÈVE, avec copie à SWISS LIFE (Martin Signer).
- LIVIT GENÈVE a déjà déposé une demande de construire avec toutes les informations nécessaires requises par l'État de Genève.

- LIVIT GENÈVE ne veut pas, selon sa dernière lettre, nous communiquer davantage d'informations au sujet des travaux et de la répartition de leur coût.
- La lettre du 9 novembre ne mentionne plus les plafonds, murs, etc. ? Qu'est-ce que cela signifie ?
- Il est évident que l'un des buts de l'Association sera d'analyser les travaux et leurs coûts en relation avec les augmentations de loyers annoncées de même que la prise en compte dans la mesure du possible des contraintes et préférences des locataires.

Moment de questions-réponses

- L'assemblée demande que la séance d'information du 2 décembre 2010 (prévue par SWISS LIFE et LIVIT GENÈVE, avec le Bureau d'Architectes mandaté, pour les locataires de l'immeuble du 24 av. Gare des Eaux-Vives) fasse l'objet d'un procès-verbal et, si possible, d'un enregistrement.

4. Adoption des statuts

- Les statuts sont adoptés par consensus sans modification.

5. Élection du comité :

- Les 4 animateurs du groupement se mettent à disposition de l'Association pour un mandat, ce que l'assemblée accepte à l'unanimité.
- Benoît Thomas est également élu.

6. Fixation du montant des cotisations

- André Hensler propose 10 CHF par appartement et par année. Sur proposition d'un participant, l'assemblée fixe par consensus le montant à 30 CHF par appartement et par année (pour la première fois, jusqu'à fin 2011).

7. Élection des vérificateurs de comptes

- Sont élus Marc Heymann et Shimon Arieu.
- Quant au trésorier, André Hensler est proposé et il accepte cette fonction.

8. Bref débat sur le programme d'activité

- Le comité désire obtenir un maximum d'informations techniques et administratives de la part de LIVIT GENÈVE, au sujet des travaux et des coûts de travaux à entreprendre dans les deux bâtiments dès 2011.
- Le comité rappelle qu'il est important que les locataires du 24 soient présents à la séance d'information du 2 décembre.
- Le comité résume les buts de l'Association :
 - A. Entamer un débat constructif
 - B. Ne pas subir mais participer de façon active
 - C. Être informé d'avance des décisions qui seront prises par LIVIT GENÈVE et SWISS LIFE.
 - D. Défendre les intérêts des membres de l'Association des locataires des deux immeubles précités (sans promettre de satisfaire chaque demande individuelle).

Les animateurs du groupement sont remerciés par acclamation pour tous les travaux effectués à ce jour.

POUR LE COMITÉ :

Benoît Thomas

Bruno Zimmermann